

Être sourd et mener des recherches sur les Sourds et les langues des signes

Fabrice BERTIN (EHESS-CEMS), Louise Bony (Univ. Paris 8-SFL), Carine Ceccaldi (Univ. Paris 8-SFL), Adrien Dadone (Univ. Paris 8-SFL), Edwige Maillaut (Univ. Paris 8-SFL), Mirko Santoro (CNRS-SFL), Olivier SCHETRIT (CNRS-EHESS)

Si les Sourds font l'objet de questionnements au moins depuis l'Antiquité, la reconnaissance de chercheurs Sourds en tant que sujets actifs est, elle, pour le moins plus récente. Dans le cas français, il a fallu attendre la revalorisation de la langue des signes française (LSF), amorcée dans les années 1970, et l'amélioration (relative) des conditions d'accès aux études supérieures (avec, par exemple la mise en place de l'interprétation LSF /français), pour que les Sourds se voient offrir la possibilité de poursuivre leurs études jusqu'au doctorat et de prendre part aux recherches sur leur communauté, et notamment sur leur langue, la LSF¹.

Le présent article, écrit par des personnes sourdes impliquées dans la recherche, veut rendre compte des défis auxquels se heurte le chercheur sourd, de la singularité de sa position aux enjeux éthiques auxquels il est confronté.

Une première singularité, peut-être la plus importante, concerne les modes d'échanges avec les collègues entendants. En effet, la sphère académique n'échappe pas aux difficultés de communication qui peuvent se poser à toute personne sourde en milieu entendant. La LSF reste une langue largement minoritaire et peu enseignée, tandis que nombre de Sourds sont dans l'impossibilité d'acquérir pleinement une langue vocale. Il en résulte que les échanges en présentiel se limitent aux chercheurs Sourds entre eux, ainsi qu'avec les rares entendants signants. Enfin, s'il est toujours (normalement) possible de bénéficier de l'interprétation LSF/français pendant les événements scientifiques et autres réunions de travail, les moments informels (tels que les déjeuners ou les pauses entre deux présentations) sont souvent laissés de côté alors que ceux-ci pourraient être (et sont, pour les entendants !) le moment d'échanges fructueux et l'occasion de nouer des contacts avec d'autres chercheurs.

Cet état de fait a renforcé la nécessité, pour nous, de nous organiser en réseau et de multiplier les contacts avec d'autres chercheurs sourds à l'échelle nationale mais aussi internationale. C'est aussi dans ce contexte que s'est développée, au gré des

rencontres entre sourds de différents pays, une sorte de *lingua franca* de LS occidentale et, surtout, inspirée de l'*American Sign Language* (ASL), qui est désignée comme *International Signs* (IS). Ainsi la conférence internationale *Theoretical Issues in Sign Language Research*, l'une des plus importantes sur les LS, a-t-elle l'IS comme langue officielle.

Rompre l'isolement du Sourd chercheur passe aussi par la mise en place de programmes spécifiques adressés aux Sourds, comme les ateliers *Dr Deaf*² qui ont vocation à rassembler les Sourds chercheurs en proposant divers ateliers thématiques communs ainsi que des temps d'échange et d'entraide. Si l'IS a permis de faciliter les échanges entre chercheurs sourds à l'international, il n'en reste pas moins que l'écrit, à plus forte raison l'anglais écrit, demeure la modalité par excellence de la reconnaissance académique, ce qui peut constituer un frein dans la carrière du chercheur sourd. En effet, nombre de Sourds n'ont pas pu bénéficier lors de leur scolarité d'une pédagogie adaptée à leur profil linguistique permettant un plein apprentissage de la langue écrite. Cependant, quelques pays autorisent désormais la rédaction de thèses en LS vidéo, à l'instar du Brésil, reconnaissant ainsi la légitimité d'une production scientifique qui repose sur une langue visuelle-gestuelle. Cette évolution, bien que marginale, ouvre des perspectives pour une reconnaissance plus large des LS comme « langues de plein emploi » et, notamment, langues de production et de diffusion du savoir.

L'émergence d'un contingent de chercheurs sourds a par ailleurs contribué au développement de ce qui est appelé les *Deaf Studies* (*Études Sourdes*), champ interdisciplinaire qui s'intéresse à la culture sourde dans tous ses aspects. Ces travaux ont permis de développer une réflexion approfondie sur la place, le rôle et le positionnement des chercheurs sourds. Avec le concept d'intersectionnalité notamment, la diversité au sein des communautés de chercheurs a été mise en avant, ceux-ci n'étant plus uniquement « sourds », mais aussi « femmes », « homosexuels », « noirs », « sourdaveugles »,³ etc.

Entrer dans le monde de la recherche en tant que locuteur d'une langue minoritaire place aussi d'emblée le chercheur comme représentant potentiel de la communauté linguistique, en l'occurrence ici celle des Sourds. Le chercheur Sourd oscille alors entre exigences académiques et engagements communautaires. Le sentiment de devoir diffuser les résultats de ses travaux auprès de la communauté, contribuant ainsi à une forme de (re)valorisation collective, est largement ancré chez les chercheurs sourds. Leur rôle peut varier entre expert, médiateur et porte-parole, avec une superposition de responsabilités complexifiant leur positionnement. Des tensions, voire des abandons de carrière ou encore un éloignement de la communauté peuvent être alors autant de conséquences possibles. L'accès privilégié au terrain de recherche donne lieu à une seconde opposition : cela peut être perçu comme un atout et / ou une source de biais. Certains voient le fait que la recherche soit menée par un membre de la communauté comme une forme de légitimité supplémentaire, tandis que d'autres redoutent une vision trop « interne », et qui pourrait en limiter l'objectivité. Cette posture de « chercheur du dedans », à la fois acteur et observateur, interroge la neutralité et la rigueur scientifiques attendues, et s'entremêle à la double position du chercheur sourd mentionnée plus haut, entre science et engagement.

Ce court article permet de saisir la place singulière des chercheurs sourds dans la recherche en France. Nous avons montré la façon dont la question de l'accessibilité linguistique se répercute dans le milieu académique et les stratégies mises en œuvre par les chercheurs sourds pour la surmonter. Difficilement dissociable de sa communauté, le chercheur sourd doit aussi faire face à plusieurs tiraillements et défis épistémologiques. D'objets d'étude à acteurs impliqués, les Sourds ont ainsi gagné en reconnaissance et en agentivité mais celles-ci les placent face à de nouvelles responsabilités, notamment envers la communauté dont ils sont issus.

1 En l'absence de chiffres officiels, il n'est possible de fournir que des estimations. Un recensement communiqué par *Média-pi*¹ arrive à un chiffre de 26 personnes sourdes ayant en France le titre de docteur toutes époques confondues ; 9 d'entre eux ont effectué une thèse sur des thématiques qui concernent les Sourds (<https://www.media-pi.fr/>

[Article/Pi-Sourd/Nos-vies-de-Sourds/A-revoir-Camille-Ollier-une-chercheuse-sourde-devenue-docteure-des-mers/4156](#)). Quant aux doctorants sourds, en croisant nos informations, nous les estimons actuellement à 7 doctorants sourds travaillant sur des questions liées à la surdité.

2 Voir : <https://www.al.fhs.no/en/dr-deaf/>

3 Annélies Kusters, Maartje de Meulder, Dai O'Brien, *Innovations in Deaf Studies*, Oxford University Press, 2017.

La langue des signes, vecteur-clé de l'accès à l'écrit pour l'enfant sourd

Marie Perini et Laurence Beaujard
UMR SFL (Université Paris 8 et CNRS)

Lorsqu'un individu est privé d'un sens, son cerveau se réorganise de manière à utiliser à d'autres fins la zone normalement dévolue au sens absent. Dans le cas de la surdité profonde précoce, la zone cérébrale dédiée à l'audition est ainsi recrutée pour le traitement des stimuli visuels, rendant les sourds plus performants dans le traitement des informations visuelles que leurs pairs entendants (Pavani & Bottari, 2012), et cela d'autant plus, selon Emmorey (2002), s'ils sont locuteurs d'une langue des signes (LS). Cette LS, qui vient donc en appui d'un fonctionnement cognitif particulier, est le plus souvent considérée comme nécessaire au bon développement de l'enfant sourd. Mais qu'en est-il de la capacité de cette langue à servir de medium à l'apprentissage du lire-écrire ? La chose est-elle-même possible ? Voici un bref panorama des options éducatives offertes aux parents d'enfants sourds et de la place qu'elles accordent, ou non, aux langues des signes.

Les approches les plus couramment proposées aux parents d'enfants sourds (et, pareillement, choisies par eux), sont centrées sur l'acquisition du français oral et la compréhension de son organisation phonologique. Comme pour les entendants, on cherche donc à développer chez les enfants sourds la capacité à distinguer les différents sons de la langue (les phonèmes), qu'ils vont devoir apprendre à associer aux lettres ou groupes de lettres correspondants (les graphèmes). Cette méthode de lecture par la voie dite « indirecte » (reconnaissance du mot écrit en passant par sa forme sonore) suppose d'agir sur la récupération auditive de l'enfant (appareillage ou pose d'implant cochléaire) et la stimulation de la fonction auditive *le plus précocement possible* pour limiter une réorganisation cérébrale qui laisserait moins de place au traitement des stimuli auditifs. Ainsi, une position déjà ancienne, inscrite dans une mono-modalité auditive stricte, trouve dans la méthode *Auditory Verbal Therapy* AVT, thérapie

verbale auditive une de ses formes actuelles qui suscite en France un fort engouement. AVT proscrit tout type d'indices visuels qui viendraient compléter le message vocal, pour développer au maximum les capacités auditives de l'enfant. L'ouïe étant considérée comme l'unique voie d'accès au langage, le recours à la LS y est évidemment proscrit. Un autre type d'approche favorise au contraire la bimodalité : le développement des compétences phonologiques peut se faire au moyen d'indices visuels qui complètent ou remplacent l'information auditive déficiente ; il s'agit du recours à la lecture labiale appuyée sur un codage manuel des graphèmes, *le langage parlé complété*. Dans ce cadre-ci, on prête à la LS, outil visuel parmi d'autres, quelques atouts complémentaires : elle fournirait précoce-ment à l'enfant sourd un apport langagier visuel respectueux de son fonctionnement cognitif, limitant ainsi les risques de retard langagier ; elle autoriserait même quelques appariements formels entre certaines de ses unités (dactylographiques, essentiellement) et les unités graphiques du français. La LS est ainsi reconnue comme un « plus » intéressant, mais non indispensable, l'enjeu étant avant tout de fournir à l'enfant des représentations phonologiques de la langue vocale (Leybaert *et al.*, 2018).

Une approche moins proposée (moins choisie par les parents entendants mais bien plus par les parents sourds) suggère, elle, un renversement total du point de vue sur l'accès à la lecture chez l'enfant sourd. Elle part de l'hypothèse que sourds et entendants ne lisent pas de la même façon et qu'ils empruntent des voies différentes pour apprendre. Des études comparant bons lecteurs sourds et entendants étaient cette hypothèse : les deux étant observés lors d'une tâche de lecture, on s'aperçoit que les circuits neuronaux qui s'activent et les mouvements des yeux qui parcourront le texte présentent des différences significatives (Emmorey 2020, Bélanger &

Rayner, 2015). D'autres études s'intéressant à l'entrée précoce dans l'écrit de très jeunes sourds signants ont montré que ceux-ci s'approprient efficacement l'écrit en approchant de façon complémentaire le système alphabétique et l'espace graphique dans lequel il s'inscrit (Beaujard, 2024). Ces études suggèrent que les capacités accrues des sourds dans le domaine visuel du fait de la réorganisation cérébrale sont mises à profit efficacement pour le traitement de l'écrit, ceci rendant possible une identification des mots par reconnaissance visuelle directe.

Que vient faire une LS dans une telle optique ? Tout ou presque. Langue visuelle-gestuelle et très iconique, elle est le support privilégié d'un fonctionnement cognitif ancré dans le visuel. Si elle est langue première de l'enfant sourd, elle est aussi sa langue de travail pour développer ses compétences discursives et pour parler de l'écrit, dire ce qu'il en a compris, etc. Si elle ne permet pas d'apparier systématiquement ses unités avec les unités graphiques du français, l'analyse contrastive français-LSF permettra à l'élève de comparer des segments de sens dans les deux langues pour comprendre leur fonctionnement respectif. Porteuse de culture, enfin, la LS permet à l'élève sourd de se construire en tant que tel, et de (faire) reconnaître sa singularité.

On ne saurait imaginer positionnements plus contrastés. Mais quelle que soit l'option choisie par les parents, la réussite de l'enfant dépend finalement de facteurs similaires : l'exposition précoce à une langue confortable qui garantisse un bon développement conceptuel et expérientiel de l'enfant et, de là, de son bagage lexical ; l'accès au monde du livre, notamment à travers les histoires lues par l'adulte ; la motivation à investir cet écrit pour soi. Reste que, pour l'enfant sourd,